

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles

NOUVEAUX MEMBRES

Affiliés
> h Comité En exercice
syndical Présents

37 37 24

Date de la convocation

28/11/08

Date d'affichage

28/11/08

Objet de la Délibération

2008-12-03
Adoption du Budget
Primitif 2009

Séance du 10 décembre 2008

SOUS-PREFECTURE BEZIERS
REÇU LE

23 DEC. 2008

Finances, Fonction Publique
Territoriale, Affaires Communales

L'an deux mille huit

Et le dix Décembre 2008

à Dix Huit heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **F.BARSSE** (Bédarieux), **D.BEDOS** (CdC Coteaux & Chateaux), **JL BELLIDO** (CdC Minervoises), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **A.CALVET** (CdC Saint-Chinian), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **F.GALBE** (Commune Poujol/Orb), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **G. MARCOUIRE** (Conseil Général), **H.OBIOLS** (CdC Lirou et Canal du Midi), **M.OLMOS** (CdC Minervoises), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères).

Objet : Adoption du Budget Primitif 2009

Sont soumises aujourd'hui à l'approbation du Comité Syndical les propositions budgétaires concernant le budget 2009 en nomenclature M14.

Il convient de rappeler que les crédits de la section de fonctionnement sont votés par chapitre (article 2312-2 du C.G.C.T.)

Les crédits de la section d'investissement sont aussi votés par chapitre pour les crédits non individualisés dans la mesure où des opérations individualisées n'ont pas été prévues sur l'exercice 2009.

Monsieur le Président expose à l'Assemblée le budget primitif annexé au présent rapport, qui se résume ainsi :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 250 961 €	2.250.961 €
Investissement	162.193 €	162.193 €
TOTAL	2.413.154	2.413.154

Monsieur le Président demande à l'Assemblée d'adopter le Budget Primitif du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles pour l'exercice 2009 établi par nature, et voté par chapitre auquel s'ajoute une présentation par fonction établie en conformité avec l'instruction M14.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical adopte le Budget Primitif du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles pour l'exercice 2009 établi par nature, et voté par chapitre auquel s'ajoute une présentation par fonction établie en conformité avec l'instruction M14 et autorise le Président à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 10 décembre 2008.

Le Président
Francis BOUTES



Acte rendu exécutoire
après 19/12/08 Prefecture
le
et pub 19/12/08 Notification
d'ores et après en Préfecture